

23/6/1956

Mon Cher Ami

Je vous ai ~~reçu~~ lu avec attention le
livre de Y. Genant. La solution qu'
il propose est probablement la seule
qui soit possible, et elle m'inspire
cependant une insurmontable récession,
car je ne puis pas admettre qu'un
avocat devienne roi de France.

L'essentiel est bien évidemment la
fonction, mais il est tout de même
nécessaire que le fonctionnaire soit
adapté à cette ~~fonction~~, or le "legiste", le
"robin", l'homme du livre et le plus

impropre qui soit, par sa formation intellectuelle,
à exercer même l'ombre d'une dictature.

Il n'y a qu'à voir à l'encre et abruti
de Wilson pour juger de ce que peut faire un
juriste quand il a le pouvoir en main.

L'objection que je fais n'a peut-être de
valeur que pour moi, j'écris la majorité des
Français avec défiance ou sans de la
grandeur humaine, pour accepter cette
dictature en japonais.

Je viens de traverser une période de grands
fatigues, nous avons fait des étapes de 35 et
45 kilomètres sous la pluie. Il fait en ce
moment une chaleur abrutissante, nous
vivons au seuil de l'enfer et nous en
recevons les élaborations sous forme de
210 et de 380 qui nous tombent dessus.
Homme tué, en asphyxie par le gaz, canon démolis,
chevaux éventrés, voilà le spectacle journalier.
Les hommes méritent probablement tout

ce qui leur arrive, mais pourquoi la misère
accable-t-elle aussi les bonnes bêtes du bon
Dieu?

Au revoir, mes respectueux hommages à Madame
Schelme et pour vous, ma plus cordiale poignée
de main

J. S. Guerber

J. S. Arr. vous reçu de bonnes réponses
à votre précieuse brochure que je fais lire
autour de moi?